



**ERFAN
COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE**



**ORGANISATION
ASSISTANT-CLUB
ERFAN-Île de France 2015-2016
La formation se déroule
soit avec le CD91 - soit avec le CD93**

**Date limite du dépôt des dossiers d'inscription
Mercredi 27 janvier 2016 à 17h à l'ERFAN-Île de France**

Nombre de places : 15 par session

**En cas de sureffectif ; l'ERFAN appréciera la pertinence du projet
personnel du candidat et la situation du candidat au regard de critères
(tuteur, club, ...)**

Les titulaires du brevet fédéral Assistant Club peuvent être amenés à intervenir dans tous les niveaux de pratiques et dans toutes les disciplines.

Ils inscrivent leur action dans le cadre des orientations fédérales ainsi qu'en cohérence avec le projet du groupe dont ils assistent le responsable.

Les compétences de l'assistant-club :

- *assister un responsable de groupe dans la conduite de l'activité,
- *participer au fonctionnement du club,
- *accompagner un groupe lors des compétitions ou des déplacements,
- *assurer la sécurité des pratiquants du groupe lors d la conduite de l'activité.

La formation est organisée au regard de **3 Unités Capitalisables (UC)** et de modules permettant au stagiaire d'être capable (EC)

UC1	Participer au fonctionnement du club
UC2	Participer à la conduite et à l'encadrement d'un groupe
UC3	Accompagner un groupe de mineurs lors des compétitions ou des déplacements



ERFAN COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE



L'alternance entre la formation en centre et son action en club encadrée par un tuteur (titulaire du BF2) doit permettre une véritable intégration dans l'équipe pédagogique, elle **est obligatoire**.

Pré requis à l'entrée en formation

Pour entrer en formation AC, le stagiaire doit

Avoir 14 ans minimum (avec autorisation parentale)

Etre licencié à la FFN

Etre titulaire de l'ENF1- Sauv'nage ou satisfaire au test d'entrée en formation Une entrée à l'eau - un déplacement ventral sur 25m - un déplacement dorsal sur 25m -et d'une recherche d'objet en profondeur supérieur à sa taille

Organisation de la formation

Volume horaire

- | | |
|--|---------------|
| - Formation en centre - face à face pédagogique | 10h30 minimum |
| - Formation en centre - pratique avec les formateurs | 5h30 minimum |
| - Travail personnel individuel | 5h minimum |
| - Stage en situation au sein du club d'accueil | 30h minimum |
| - Accompagnement d'un déplacement | 4h minimum |

Soit un total sans PSC1 de : 55h, ce volume est minimale, il peut être augmenté par le centre de formation.

L'ERFAN Île de France, dans un souci de proximité pour les candidats, propose avec le partenariat d'un comité départemental 2 lieux de formation.

Planning de la formation et des certifications

	ESSONE	SEINE ST DENIS
Délais d'inscription - dossier au comité	27-janv-16	
Dates de formation		6-fev-16
		3-avril-16
		5-mai-16
Certification	29-mai-16	
Rattrapage de certification	18-juin-16	

Pour les 2 formations, les programmes (contenus, horaires et lieux) seront rédigés ultérieurement.

Livret de formation

La durée du livret de formation est d'une durée d'un an. En cas d'échec à la titularisation, le candidat se repositionne à l'entrée à la formation AC.

Certification

L'accès à la certification est conditionnée par :

La présence en cours

La réalisation des travaux personnels

La réalisation des heures en club

La réalisation complète du livret de suivi de formation

En cas de manquement, le candidat est proposé directement au rattrapage.

Epreuve 1 : Evaluation en structure et dossier - valide UC1 de l'AC.

Epreuve 2 : Evaluation en structure, épreuve pratique suivie d'un entretien - valide l'UC2 de l'AC.

Epreuve 3 : Note de présentation sur le déroulement d'un déplacement - valide l'UC3 de l'AC

L'obtention du diplôme est conditionnée à l'obtention du PSC1



ERFAN COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE



Formation continue

La personne titulaire du brevet fédéral AC doit suivre une formation continue. La formation continue est obligatoire tous les 2 ans pour conserver les prérogatives de l'AC. Les 2 années ne sont pas comptabilisées de date à date mais sur l'année civile (l'année sur le diplôme faisant foi).

Coût de la formation

Coût réel : 337€

Prise en charge du comité régional : 127€

Reste à charge du stagiaire pour les frais pédagogiques : 210€

Pas de prise en charge pour les frais de restauration ou d'hébergement

Renseignements complémentaires

ERFAN-Ile de France

163 BD Mortier 75020PARIS

01-40-31-19-29 Courriel : erfan@cif-natation.fr